

Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP)

(1/2)

INFORMATIONS

DURÉE

Présentiel : 2 journées
Soit 14h au total

PRIX 2024

Présentiel : 1 650 € HT / personne

PRIX 2025

Présentiel : 1 650 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées](#)

FORMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Eqho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

CONTENU

PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeants
- Directeurs administratif et financier
- Directeurs ou Responsables des Ressources Humaines
- Chargés des Ressources Humaines
- Responsables formation

PRÉREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Conduire une démarche GEPP
- Maîtriser les enjeux juridiques, sociaux et économiques d'une GEPP
- Préparer le projet et organiser le pilotage GEPP
- Maîtriser les outils de gestion et de développement des compétences
- Identifier les acteurs et leurs rôles
- Favoriser la performance et la compétitivité
- Soutenir la motivation, développer les compétences et détecter les talents

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Démarche méthodique et structurée pour faciliter l'apprentissage
- Cas pratique et mises en situation pour une application immédiate
- Personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Support de formation transmis à chaque participant
- Questionnaire réalisé afin d'évaluer les compétences acquises
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

PROGRAMME

INTRODUCTION

- Assurer le succès de votre GEPP et sécuriser les parcours professionnels par la formation en prévoyant la bonne compétence, au bon moment et à la bonne place.

PRÉSENTATION DE LA GEPP

- Lien entre GPEC et GEPP
- Concepts clés et enjeux
- Facteurs externes et internes
- Risques et bénéfices
- Acteurs

CADRE JURIDIQUE DE LA GPEC ET DE LA GEPP

- Emergence du cadre juridique
- Obligation réglementaire
- Cadre
- Égalité professionnelle et négociation



Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP)

(2/2)

INFORMATIONS

DURÉE

Présentiel : 2 journées
Soit 14h au total

PRIX 2024

Présentiel : 1 650 € HT / personne

PRIX 2025

Présentiel : 1 650 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées](#)

FORMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

formation.kpmg.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Egho – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

PROGRAMME

ÉTAPES CLÉS DE LA DÉMARCHE

- De l'initiation du projet au cadrage
- Démarche générale
- Établissement d'un diagnostic
- Analyse quantitative (calcul des effectifs, contrats...)
- Focus pyramide des âges
- Communication et déploiement
- Référentiel des emplois et compétences
- Plan d'action et suivi
- Critères d'évaluation

OUTILS DE LA DÉMARCHE

- Connaissance du territoire
- Fiches de postes
- Entretien professionnel et d'évaluation
- Outils d'observation
- Diagramme de Gantt

